

Prévenir la propagation de la grippe H1N1

Lignes directrices pour les organismes communautaires

Le présent document a pour but d'aider le personnel des organismes communautaires à prévenir ou à réduire la transmission de la grippe H1N1.

Le personnel des organismes joue un rôle important dans la protection de la collectivité contre les infections telles que la grippe. Pour l'instant, les principaux moyens de réduire la propagation de la grippe sont les suivants :

- se laver les mains;
- respecter l'étiquette en matière de toux;
- éviter les contacts avec les autres lorsqu'on a la grippe. (Consultez notre feuille de renseignements intitulée Comment réduire la propagation de la grippe.)

Les symptômes de la grippe comprennent la fièvre et la toux ainsi qu'au moins un des symptômes suivants : fatigue, mal de gorge, douleurs articulaires ou douleurs musculaires. Chez les enfants de moins de 5 ans, des symptômes gastro-intestinaux peuvent aussi être présents. La toux peut ne pas être importante chez les jeunes enfants. Les personnes de plus de 65 ans ou les personnes ayant un système immunitaire affaibli pourraient ne pas avoir de la fièvre.

Est-ce la grippe? (H1N1)

Presque toujours...	Habituellement...	Parfois...
<ul style="list-style-type: none">• Fièvre• Toux	<ul style="list-style-type: none">• Mal de gorge• Douleurs musculaires• Douleurs articulaires• Maux de tête• Fatigue	<ul style="list-style-type: none">• Nausée• Vomissements• Diarrhée

Mesures additionnelles de prévention de contrôle

- Une quantité suffisante de savon pour les mains et de matériel à usage unique pour sécher les mains (p. ex., serviettes jetables, sèche-mains) doit être disponible en tout temps dans les services alimentaires et les salles à manger, les salles de bains et les autres pièces dans lesquelles les gens peuvent faire leur toilette ou manger.
- On peut envisager d'offrir du désinfectant pour les mains dans tout l'établissement, particulièrement dans les endroits où la nourriture est préparée ou mangée.
- Si une personne présente les symptômes de la grippe, on doit annuler ou reporter ses rendez-vous jusqu'à la disparition des symptômes sauf si vous êtes un organisme qui fournit des soins de santé.
- Les membres du personnel qui ont des symptômes de la grippe doivent être renvoyés chez eux. Ces personnes doivent éviter les endroits publics, sauf pour recevoir des soins médicaux, jusqu'à ce que les symptômes disparaissent.
- Le nettoyage régulier des lieux est recommandé et l'on doit apporter une attention particulière aux surfaces horizontales, aux poignées de portes, aux robinets et aux autres surfaces souvent touchées par le public. Les surfaces à contacts fréquents doivent être nettoyées plus souvent. Il faut nettoyer et désinfecter régulièrement les salles de bains et les surfaces à contacts fréquents : jouets, articles de sport, dessus de table, robinets, poignées de portes, claviers d'ordinateur, téléphones, comptoirs de service, etc.

On peut consulter Health Links – Info Santé, au 788-8200, pour obtenir des conseils en matière de soins de santé. On doit recourir aux services des urgences si une personne est gravement malade et nécessite des soins médicaux immédiats.

Veillez communiquer avec le bureau de santé communautaire de votre région et demander à parler à un membre du personnel infirmier de santé publique si vous avez des questions concernant la prévention de la grippe. Les numéros de téléphone des bureaux de santé communautaire sont indiqués à la page 28 de l'Annuaire des services de santé de Winnipeg (pages bleues au centre du bottin téléphonique de MTS).

Adaptation de :

- Department of Health, État de New York, 18 juin 2009
- *Interim Guidance for Homeless and Emergency Shelters on the Novel Influenza A, (H1N1) Virus*, USA Centres for Disease Control